

# L'ESSENTIEL 2022 LES COMPTES

MERCI!



**GUSTAVE /  
ROUSSY** —  
CANCER CAMPUS  
GRAND PARIS

[www.gustaveroussy.fr](http://www.gustaveroussy.fr)

## ÉDITO



**PR FABRICE BARLESI,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE GUSTAVE ROUSSY**

“  
**Sans cesse,  
nous innovons,  
nous accélérons,  
nous  
révolutionnons.**

”

**F**ace aux immenses défis posés par les avancées de la science et à la nécessité de guérir les adultes et les enfants vivant avec un cancer, Gustave Roussy s'est engagé dans une profonde transformation de son approche scientifique, médicale et technologique de la cancérologie. Nous avons initié un tournant majeur vers l'ultra-personnalisation, en investissant pleinement toutes les phases de la maladie : pour diagnostiquer encore plus tôt et plus vite, pour augmenter les chances de guérison grâce à des traitements ultraciblés, pour anticiper les risques de rechute ou les toxicités des traitements, pour accompagner au mieux chaque patient vers une meilleure qualité de vie après le cancer, notamment grâce au digital et à l'intelligence artificielle.

Gustave Roussy ne connaît pas l'inaction. La lutte contre le cancer est un combat de chaque instant et nous le savons. Sans cesse, nous innovons, nous accélérons, nous révolutionnons. Grâce à la détermination des équipes et la générosité des donateurs, notre nouveau plan stratégique, lancé en 2022, est intensivement à l'œuvre.

Gustave Roussy vise à hisser la France parmi les leaders de la médecine fondée sur le digital et l'intelligence artificielle. L'Institut devient un hôpital 3.0 avec une approche médicale, scientifique, technologique et sociétale de la cancérologie innovante, fondée sur l'ultrapersonnalisation.

Cette ultra-personnalisation investit le moindre espace de chacun des départements de l'Institut, dont l'expertise, la pluridisciplinarité et la transversalité font la force. Tous innoveront sans relâche, avec détermination, savoir-faire et inventivité.

2022 a également été marqué par la signature d'une convention importante entre Gustave Roussy et l'université Paris-Saclay pour renforcer nos actions de collaboration en matière de formation, recherche et valorisation dans le domaine de la cancérologie.

La convention signée entre nos deux grands établissements va favoriser la multidisciplinarité et permettre d'ouvrir aux problématiques de recherche sur le cancer des disciplines et cursus qui en sont a priori éloignés. C'est tout l'objectif de la création de cet objet interdisciplinaire.

Cette capacité à innover, à soigner toujours plus et mieux, nous vous la devons, chers donateurs, mécènes et partenaires. Votre précieux soutien permet à nos équipes de constituer des preuves scientifiques solides indispensables à l'obtention de financements institutionnels conséquents, et ainsi d'accélérer les découvertes pour en faire bénéficier au plus tôt le plus grand nombre de patients. Je vous en suis profondément reconnaissant et au nom de toutes les équipes de Gustave Roussy, je vous adresse un immense merci ! ●

# LES CHIFFRES CLÉS DE GUSTAVE ROUSSY EN 2022



**50 000**  
PATIENTS VUS EN  
CONSULTATION DONT  
**3 500**  
EN PÉDIATRIE



**13 000**  
NOUVEAUX  
PATIENTS VUS EN  
CONSULTATION



**17 000**  
PATIENTS  
HOSPITALISÉS



**1 150**  
PERSONNELS  
À LA RECHERCHE



**300 000**  
CONSULTATIONS  
MÉDICALES



**1 150**  
SOIGNANTS



**36**  
ÉQUIPES DE  
RECHERCHE



**620**  
MÉDECINS



**120 M€**  
BUDGET  
RECHERCHE

**96**  
FAMILLES  
DE BREVETS  
ACTIVES



**40%**  
DES PATIENTS SUIVIS  
EN 2022 SONT INCLUS  
DANS UN ESSAI



**472** LITS  
D'HOSPITALISATION ET  
**135** PLACES  
EN HÔPITAL DE JOUR



**10** UNITÉS DE RECHERCHE :  
**7** UNITÉS INSERM ET  
**3** UNITÉS CNRS



**27**  
DIPLOMES  
UNIVERSITAIRES



**3 300**  
ÉTUDIANTS FORMÉS ET  
**11 000** INSCRITS SUR LA  
PLATEFORME D'ENSEIGNEMENT



**584**  
ÉTUDES CLINIQUES OUVERTES  
AUX INCLUSION DONT  
**87%** SONT DES ESSAIS  
THÉRAPEUTIQUES



**480 M€**  
BUDGET  
GLOBAL

Quand vous donnez 100€  
à Gustave Roussy

**2€**  
FRAIS DE  
FONCTIONNEMENT

**12€**  
FRAIS DE  
RECHERCHE  
DE FONDS

VOTRE DON  
DE **100€**

**86€**  
MISSIONS  
SOCIALES

# GUSTAVE ROUSSY ET LA FONDATION FONT APPEL À LA GÉNÉROSITÉ

L'ensemble des dons et des legs collectés par ces 2 entités légalement distinctes ont pour objectifs de financer les innovations de la recherche, des soins et des programmes pour améliorer la qualité de vie des patients et du personnel soignant de Gustave Roussy. Bien que chaque entité ait une comptabilité distincte il nous semblait important de vous présenter dans ce document une vision consolidée des ressources privées issues de la générosité et vous offrir ainsi une vision globale des ressources et des emplois du « groupe » Gustave Roussy complémentaire aux chiffres propres à chaque entité. ●

<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>27 959 126 €</b>	<b>1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>39 011 188 €</b>
1.1 Réalisées en France	27 959 126 €	1.1 Cotisations sans contrepartie	0 €
- Actions réalisées par l'organisme	18 386 723 €	1.2 Dons, legs et mécénats	37 909 133 €
<i>Projets de recherche fondamentale et clinique</i>	15 929 537 €	- Dons manuels	19 306 099 €
<i>Projets de soins et de qualité de vie du patient</i>	294 657 €	- Legs, donations et assurances-vie	9 875 332 €
<i>Autres projets</i>	2 162 529 €	- Mécénats	8 727 702 €
- Actions réalisées par l'organisme (investissements)	9 572 403 €	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	92 649 €
<i>Projets de recherche fondamentale et clinique</i>	290 963 €	- dont intérêts financiers	92 649 €
<i>Projets de soins et de qualité de vie du patient</i>	261 472 €	Versements en provenance d'associations (hors CER)	1 009 405 €
<i>Autres projets d'investissement</i>	9 019 968 €		
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>5 146 014 €</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 146 014 €		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>237 992 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>33 343 132 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>39 011 188 €</b>
<b>4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			
<b>5- REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 416 988 €</b>		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>3 251 068 €</b>		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>39 011 188 €</b>		

La synthèse consolidée Groupe intègre des ressources en provenance d'associations qui n'apparaissent pas dans les CER de chacune des entités.

## PRINCIPES DE GESTION FINANCIÈRE DES DONS ET LEGS



Les comptes annuels de Gustave Roussy ont été arrêtés conformément à l'instruction comptable M21. Le compte de résultat par origine et destination (CROD) reflète le modèle économique de Gustave Roussy et le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) ont été préparés conformément au chapitre 2 du titre 3 du règlement ANC 2018-06.

La conciliation entre les normes issues de l'ANC 2018.06 et l'instruction comptable M21 implique les adaptations comptables suivantes :

- **Les dons et legs affectés** à un projet et reçus dans l'année sont comptabilisés en recourant à la mécanique des « Produits Constatés d'Avance ». La part des dons et legs affectés et non employés dans l'année est reportée à l'exercice comptable de l'année suivante.
- **Les dons et legs non-affectés** et reçus dans l'année sont comptabilisés en produits ou en apport (s'ils sont employés au financement du plan annuel d'investissement). Ils sont intégralement dépensés dans l'année et ne font pas l'objet de report sur l'année suivante. ●

Retrouvez le Compte d'Emploi des Ressources  
2022 de Gustave Roussy sur  
[www.gustaveroussy.fr/docutheque](http://www.gustaveroussy.fr/docutheque)

## LES RESSOURCES ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ



### LES RESSOURCES

<b>1- Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>35 219 375 €</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	
1.2 Dons, legs et mécénats	25 822 212 €
- Dons manuels	16 173 288 €
- Legs, donations et assurances-vie	7 225 010 €
- Mécénats	2 423 915 €
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	9 397 163 €
- dont convention Fondation Gustave Roussy	9 349 783 €
-dont intérêts financiers	47 380 €

Le montant des ressources collectées par Gustave Roussy auprès du public en 2022 s'élève à **35,22 M€** (contre **35,23 M€** en 2021), soit une stabilité des ressources collectées.

Ce montant résulte :

- des dons, legs et mécénat pour **25,82 M€** ;
- d'une contribution annuelle de la Fondation Gustave Roussy à hauteur de **9,40 M€** en 2022 présentée en « autres ressources liées à la générosité du public ».

La générosité du public provient à **72%** des dons et à **28%** des legs, donations et assurances-vie.

## 1. LA COLLECTE DES DONS

En 2022, Gustave Roussy a collecté **25,82 M€** (18,60 M€ de dons et 7,22 M€ de legs). En 2022, Gustave Roussy a collecté 25,82 M€ dont 16,17 M€ de dons manuels, 7,22 M€ de legs, donations et assurance-vie et enfin 2,42 M€ de mécénat.

Les dons sont enregistrés en produits issus des libéralités reçues lors de leur versement ou bien en apport en fonds propres. À la clôture annuelle, des produits constatés d'avance sont comptabilisés pour les dons affectés non dépensés sur l'exercice.

En l'absence de dispositions particulières de l'instruction M21, les ressources issues de libéralités (legs et/ou donations) sont comptabilisées de la manière suivante depuis l'exercice 2020 :

- Les biens provenant de legs/donations, acceptés par le Conseil d'Administration et non encore encaissés à la clôture de l'exercice, sont inscrits en engagement hors bilan.
- Les biens provenant de legs/donations sont comptabilisés en produits lors de leur encaissement.
- Les assurances-vie dont Gustave Roussy est bénéficiaire sont comptabilisées en produits à la date de réception des fonds.

## 2. LES AUTRES RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les autres ressources liées à la générosité du public concernent la dotation annuelle versée par la Fondation Gustave Roussy, essentiellement destinée à la conduite des projets de recherche de l'Institut.

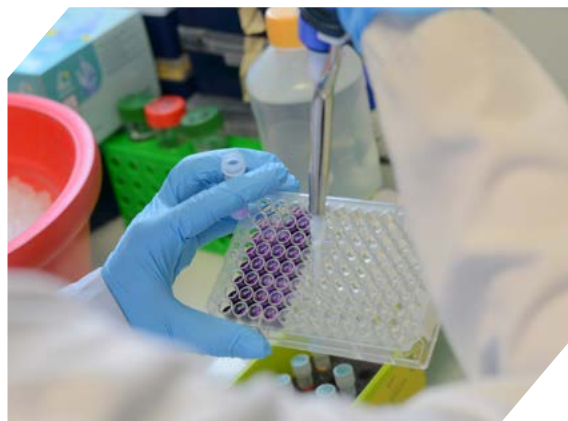
Cette subvention est issue de la générosité du public collectée par la Fondation Gustave Roussy, entité juridique distincte de l'établissement de santé Gustave Roussy.

En 2022, cette dotation s'élève à **9,40 M€**.

En attendant l'exécution des dépenses conformément à leur affectation, les libéralités sont placées sur des produits d'épargne sécurisés (comptes sur livret). Ces placements ont généré 47 K€ d'intérêts financiers en 2022.

## 3. LES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Gustave Roussy bénéficie de la générosité du public également par les dons en nature et actions bénévoles contribuant à l'amélioration des prises en charge des patients adultes et enfants. Ces contributions ne sont pas intégrées au bilan de l'Institut. ●





# LES EMPLOIS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ

## LES EMPLOIS

<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>27 959 126 €</b>
1.1 Réalisées en France	27 959 126 €
- Actions réalisées par l'organisme	
<i>Projets de recherche fondamentale et clinique</i>	15 929 537 €
<i>Projets de soins et de qualité de vie du patient</i>	294 657 €
<i>Autres projets</i>	2 162 529 €
- Actions réalisées par l'organisme (investissements)	
<i>Projets de recherche fondamentale et clinique</i>	290 963 €
<i>Projets de soins et de qualité de vie du patient</i>	261 472 €
<i>Autres projets</i>	9 019 968 €
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	
1.2 Réalisées à l'étranger	
- Actions réalisées par l'organisme	
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>3 706 707 €</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 706 707 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>199 304 €</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>31 865 137 €</b>

Le montant des emplois de l'exercice 2022 s'élève à **31,86 M€**.

### MISSIONS SOCIALES 27,96 M€

Les missions sociales concernent l'ensemble des actions conduites par Gustave Roussy au titre des projets de recherche, d'enseignement, de soins et de qualité de vie du patient financées par la générosité du public.

Aucune quote-part de frais de structure n'est appliquée aux coûts directs engagés dans le cadre des missions sociales de l'Institut. En 2022, elles s'élèvent à **27,96 M€** dont **18,38 M€** en exploitation, **552 K€** en investissement et **9,02 M€** destinés à soutenir le projet de construction d'une nouvelle infrastructure de Recherche.

### LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES PROJETS DE RECHERCHE FONDAMENTALE ET CLINIQUE

En 2022, **16,2 M€** de ressources issues de la collecte ont été mobilisées par Gustave Roussy dont 15,93 M€ en dépenses d'exploitation et 545 K€ en investissement.

Les principales thématiques pour 2022 sont les suivantes :

- **3,66 M€** destinés à soutenir les programmes pédiatriques dont 2,60 M€ au titre des projets de recherche en pédiatrie soutenus par la Fondation Gustave Roussy dans le cadre de sa campagne « Guérir le cancer de l'Enfant au 21<sup>e</sup> siècle » et 1,06 M€ collectés directement par l'Institut ;
- **8.31 M€** destinés au soutien des programmes de recherche de l'Institut portés par l'ensemble des comités : le sein (1,4 M€), le mélanome (0,5 M€), la neurologie, le sarcome, l'hématologie, le digestif, etc.





- **900 K€** destinés au soutien des Programmes Médicaux Scientifiques Gustave Roussy ;
- **1,17 M€** dédiés au soutien des travaux de jeunes équipes de recherche prometteuses ;
- **2,16 M€** pour la dotation-socle en soutien du fonctionnement de la Recherche (essentiellement des frais de personnels de la direction de la recherche, Unités Mixtes de Recherche et plateformes).

### LE SOUTIEN À L'ACCUEIL ET À LA QUALITÉ DE VIE DU PATIENT

En 2022, **294 K€** de dépenses de fonctionnement et **261 K€** d'investissements ont été affectés aux projets de soins et de qualité de vie du patient (programme Mieux vivre et MyCare by Gustave Roussy).

### LES AUTRES PROJETS REPRÉSENTENT 2,26 M€

Il s'agit essentiellement du soutien aux parcours d'excellence de la Fondation PHILANTHROPIA (1,0 M€) ainsi que le soutien au programme « INTERCEPTION » du Dr Suzette Delalogue pour **1,0 M€**, un programme ambitieux de prévention personnalisée qui vise à promouvoir le dépis-

tage auprès des personnes pré-identifiées comme étant porteur d'un risque (génétique, environnemental, comportemental) mais également auprès du grand public grâce à un travail de maillage étroit avec les médecins et structures de ville.

### LE SOUTIEN AU PROJET DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES POUR L'ACTIVITÉ DE RECHERCHE

Ouvertes pour l'essentiel il y a plus de quarante ans, les infrastructures de Recherche de Gustave Roussy ne répondent plus complètement aux besoins de développement. Pour proposer une infrastructure de qualité et préserver l'attractivité de la recherche menée à Gustave Roussy, la construction d'un nouveau bâtiment de recherche d'une superficie de 30 K m<sup>2</sup>, constitue une priorité du Projet Stratégique Institutionnel de Gustave Roussy.

En 2022, **3,3 M€** de dons non affectés et **5,7 M€** de legs non affectés, pour un total de **9,02 M€** sont venus augmenter les fonds propres de l'Institut dans l'objectif de constituer un apport en fonds propres en vue du projet de construction du nouveau bâtiment de recherche.

## LES EMPLOIS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ



### FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 3,71 M€

Les frais de recherche de fonds correspondent aux frais d'appel à la générosité du public, liés à la stratégie de collecte et aux campagnes de sollicitation des donateurs : opérations de prospection, de fidélisation, et d'événementiel, qu'elles soient institutionnelles ou ciblées, générant des ressources en dons et en legs.

Pour Gustave Roussy en 2022, les frais de recherche de fonds s'élèvent à **3,71 M€**, stables par rapport à l'exercice

précédent et représentent 14 % des ressources collectées de l'année.

Ils se répartissent en :

- charges externes liées à la collecte pour **3,29 M€** ;
- charges de personnel liées à la collecte pour **416 K€**.

### FRAIS DE FONCTIONNEMENT 199 K€

Les frais de fonctionnement concernent les dépenses inhérentes à la gestion des legs (frais sur le patrimoine immobilier et à la vente de celui-ci, charges liées aux dispositions imposées par les testateurs comme par exemple les charges de copropriété, les factures de réparation et d'entretien des biens immobiliers, de frais de déménagement, des impôts locaux, des entretiens de sépulture ...)

En 2022, les frais de fonctionnement s'élèvent à **199 K€**.

Ils se répartissent en :

- charges de personnel liées à la gestion des legs pour **89 K€** ;
- charges de gestion des legs pour **110 K€**.

Pour l'Institut et sa Fondation, les frais de collecte ont été harmonisés et représentent 14 % du total des ressources collectées.

Le ratio de frais présenté page 2 prend en compte les dépenses globales des 2 entités rapportées à la collecte consolidée. ●

# STATUT ET GOUVERNANCE

## STATUT ET GOUVERNANCE

- **Gustave Roussy est un Centre de Lutte Contre le Cancer** dont la personnalité morale est de droit privé. Son statut est défini par l'ordonnance n° 45-2221 du 1<sup>er</sup> octobre 1945 modifiée par l'ordonnance n° 2005-406 du 2 mai 2005.
- **Le Conseil d'Administration de Gustave Roussy**, présidé par le Préfet de la région Ile-de-France, Préfet de Paris, est composé de 18 membres de droit. Il arrête la politique générale ainsi que la politique d'évaluation et de contrôle.
- **Au plan exécutif, Gustave Roussy est dirigé par un médecin, le Pr Fabrice Barlesi**, nommé pour 5 ans par le Ministre de la Santé, après avis du Conseil d'Administration et de la Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre

le Cancer. Le Directeur général travaille en étroite collaboration avec le Directeur général adjoint, Sylvain Ducroz, qui assure la gestion opérationnelle de Gustave Roussy.

## POLITIQUE DE GESTION ET TRANSPARENCE

- **Le Compte d'Emploi des Ressources est établi conformément au règlement** n°2008-12 du 7 mai 2008 du Comité de la Réglementation Comptable homologué par l'arrêté du 11 décembre 2008, modifiant ainsi les dispositions de la loi n°91-771 du 7 août 1991 et l'arrêté du 30 juin 1993 portant sur les organismes faisant appel à la générosité du public.

• **Une politique de gestion prudentielle est appliquée aux ressources collectées auprès du public.** Elles sont en grande partie destinées à financer l'innovation en soin, la recherche et la qualité de vie des patients. Cette politique se traduit par des investissements majeurs comme l'achat d'équipement biomédical, la construction de bâtiments et la participation au financement de programmes de recherche.

- **Transparence vis-à-vis des donateurs :** suite au contrôle continu du Comité de la Charte, l'agrément « don en confiance » attribué en 2009 à Gustave Roussy est maintenu et renouvelé dans un rapport triennal qui a été remis à la Direction générale le 16 décembre 2021. ●



**Retrouvez nos comptes contrôlés et  
certifiés sans réserves par PwC Audit.**

**[www.gustaveroussy.fr/docutheque](http://www.gustaveroussy.fr/docutheque)**



114, rue Édouard Vaillant - 94805 Villejuif Cedex - France  
[www.gustaveroussy.fr](http://www.gustaveroussy.fr)